

écco



EDITION FRANCAISE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à Bonn, Juin 2009.

Objectifs de réductions : A qui refiler le bébé ?

Samedi, la plénière du groupe de travail spécial du Protocole de Kyoto a révélé que chaque pays de l'Annexe 1 était pressé de refiler le bébé des objectifs de réduction des émissions à son voisin.

Le Secrétariat de la Convention a préparé et fait circuler une note sur la possible fourchette de réduction des émissions des pays de l'Annexe 1 résultant des soumissions de certaines Parties effectuées au mois de mai, ainsi que de celle de l'Islande lors de cette session.

Les émissions des pays de l'Annexe 1 qui n'ont pas encore fait de soumissions quant à leurs futurs objectifs de réduction, telles que celles des Etats Unis qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto, ont tout simplement été ignorées.

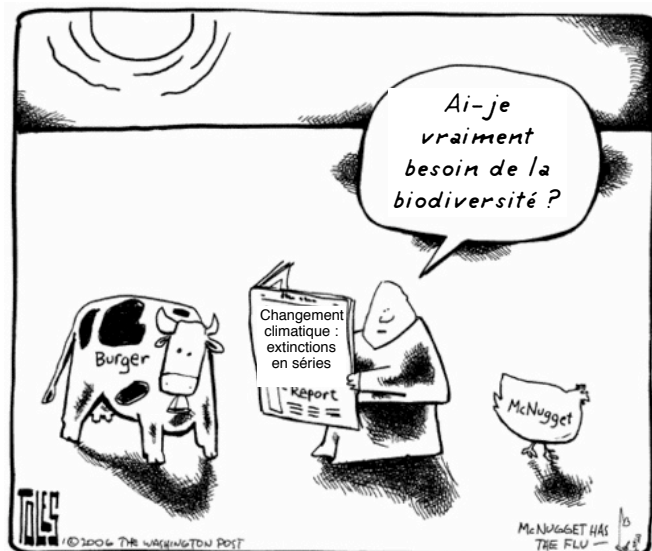
Le Secrétariat a ainsi présenté un objectif agrégé de réduction des émissions qui apparaît sous son plus beau jour et pourtant, même ainsi, le résultat est plus qu'inquiétant...

Faisant fi des émissions de la Russie, du Japon, des Etats-Unis, des vaches de la Nouvelle-Zélande, la note montre que l'objectif agrégé des pays Annexe 1 se

situerait à ce jour entre -16 et -24% en incluant le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCF) et entre -17 et -26% sans sa prise en compte.

Nous sommes encore bien loin de la fourchette de réduction des pays de l'Annexe 1 du quatrième rapport du GIEC de -25% à -40%, sans parler que c'est davantage l'objectif de -40% qui apparaît nécessaire pour limiter le réchauffement de la planète bien en deçà de 2°C.

ECO pose la question : les pays qui ont déjà annoncé leurs objectifs de réduction essaient-ils de faire porter le reste du fardeau aux autres ? Qu'attendent-ils réellement de pays comme les Etats-Unis ou la Nouvelle-Zélande ? Peut-être que quand ils ont établi leurs objectifs de réduction, ils espéraient que les autres pays allaient faire le boulot à leur place. Ou bien alors attendent-ils simplement que la planète brûle ?



Où est la biodiversité ?

Les délégués ont peut-être remarqué l'absence de toute biodiversité dans le Maritim. Mis à part quelques dinosaures et un mélange de personnes venant des quatre coins de la planète, il n'y a pas grand chose à voir dans les jardins, et encore moins dans le texte du président du LCA. La biodiversité n'apparaît qu'une fois, en plus seulement comme « co-bénéfice » de la lutte contre la déforestation ! Co-bénéfice ? Ce serait drôle si ce n'était pas pathétique. La biodiversité est un pilier de REDD et personne ne semble s'en rendre compte.

Si REDD est construit sans biodiversité, nous risquons de remplacer les magnifiques forêts primaires par des plantations monospécifiques. Vous me direz : et alors, où est le problème ? Simplement, les forêts contiennent plus de carbone que les plantations, elles sont plus résistantes au changement climatique, et en plus, elles sont un réservoir important de biodiversité. Mais peut-être devrions-nous dire l'inverse : c'est parce qu'elles sont riches en biodiversité que les forêts primaires sont plus résistantes au changement climatique !

La biodiversité, ce n'est pas simplement quelques fleurs dans un vase, ou trois animaux dans une forêt. C'est surtout la qualité de l'air que nous respirons, la propreté de l'eau que nous buvons, la stabilité de notre climat. C'est donc la base de l'ensemble de nos activités économiques, parce que les services rendus par les écosystèmes sont à la base de la vie. Ainsi, la déforestation en Amazonie a des impacts sur la pluviométrie du middle-west des Etats-Unis et donc sur la production agricole. En langage d'experts, cela veut dire que des milliards de dollars sont en jeu : une étude récente montre que chaque année la biodiversité perdue aurait rendu des services valant environ 50 milliards d'euros.

La richesse des écosystèmes est un fabuleux moyen d'atténuation du changement climatique : les écosystèmes terrestres ont ainsi absorbé environ 30% des émissions anthropiques de CO₂. Mais peut-être que les délégués ici préfèrent voir les puits de carbone devenir des sources ?

(suite page 2)

Technologie : Plus de questions que de réponses

Après de nombreuses années de négligences graves, les discussions sur la mise en oeuvre des obligations de transfert de technologies et la négociation sont revenues sur le devant de la scène, dans le cadre du travail du groupe de travail sous la Convention (LCA). Toutefois, il serait illusoire de penser qu'un semblant de progrès ait été réalisé !

Alors que le texte du LCA contient désormais des propositions concrètes relatives à la technologie, les pays industrialisés pourraient pourtant (enfin!) accorder toute leur attention à ce sujet.

ECO estime que, pour une prise en compte réelle des enjeux de coopération et de transferts technologiques, il faudrait que les résultats de Copenhague incluent les éléments suivants:

- Un mécanisme d'évaluation et d'approbation de la coopération en matière de technologie, sous l'autorité de la Conférence des Parties (CoP) ;

- Un mécanisme financier entièrement dédié à la technologie ;

- Un cadre clair pour déterminer et évaluer les obstacles liés aux droits de propriété intellectuelle qui freinent une coopération technologique globale, afin de pouvoir adopter des mesures adéquates permettant de traiter ce problème.

Toute action dans le cadre du mécanisme dédié à la technologie doit être guidée par l'objectif d'accroître la recherche et le développement en matière de technologies : déploiement, diffusion et pénétration du marché.

Le texte du LCA est, au mieux, une base qui doit être renforcée de manière

significative. Il est de la responsabilité de chaque groupe de négociation de relever les lacunes et les points manquants, de préciser les domaines sur lesquels ils n'ont fait qu'évoquer des éléments, et de s'impliquer pleinement sur cette question du transfert de technologie. Si l'on veut aller de l'avant, les questions suivantes doivent être traitées:

Pour le Groupe des 77 + Chine : ECO demande à ces pays une réponse sur les mesures à mettre en oeuvre pour s'assurer que les technologies d'adaptation sont aussi fortement soutenues que les technologies d'atténuation.

Pour les pays de l'UE : ECO pose la question des critères proposés pour sélectionner, suivre et évaluer toute institution chargée de la réalisation des programmes de coopération en matière de technologies. ECO interroge aussi l'UE sur les critères à utiliser pour l'évaluation du financement et la gouvernance des activités de coopération en matière de technologie.

Pour les Etats-Unis, ECO demande comment les résultats des négociations sur la technologie découlant du Forum des Economies Majeures (MEF) vont alimenter le processus de la CCNUCC, et répondre aux principes d'équité, de participation et de responsabilité historique, issus de la Convention.

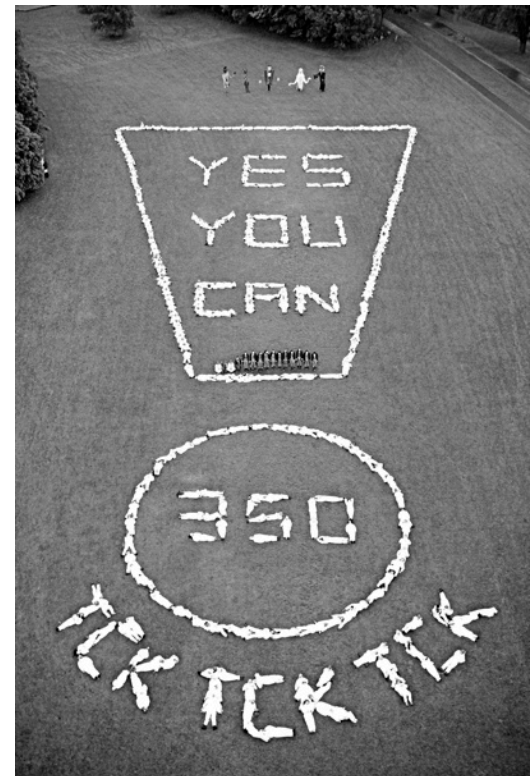
Pour les autres pays développés, ECO se demande quand est ce qu'on les entendra enfin sur ces éléments essentiels de l'accord de Copenhague ?

ECO espère que ces questions trouveront rapidement une réponse et que ce dossier du transfert de technologies, longtemps négligé, va enfin progresser.

(biodiversité, suite de la page 1)

A moins que REDD ne fasse clairement la distinction entre forêts naturelles et plantations, et ne se fixe un objectif de zéro déforestation brute, nous risquons de continuer comme avant : destruction des forêts primaires et développement de quelques plantations mono-spécifiques encouragés par l'obtention de crédits-carbone.

Tout cela alors qu'une solution simple existe. Les mécanismes REDD+ pourraient encourager les plantations quand elles consistent en de la restauration écologique des forêts dégradées ou perdues. C'est fou non ?



Rien de mieux que l'herbe humide de Bonn pour rappeler aux délégués que le temps est compté avant Copenhague !

www.tcktcktck.org
www.Copenhagen-2009.com

Climat et Genre : sale temps pour les femmes !

Quiconque a une fois été témoin des effets néfastes du changement climatique sur les communautés sait que les pauvres en sont les premiers et les plus affectés...

Et, bien souvent les femmes le sont encore de manière plus disproportionnée. Les désavantages des femmes, historiquement attestés - l'accès limité aux ressources, les barrières d'ordre culturel, les restrictions d'ordre légal, la faible représentation dans les prises de décision - les ont, de fait, rendues plus vulnérables aux effets du changement climatique. Non seulement elles constituent près de 70% des plus pauvres du monde, mais leur taux de mortalité lors des catastrophes naturelles liées au climat est aussi plus élevé que celui des hommes.

Fort heureusement, le texte de négociation actuellement discuté au sein du

groupe de travail spécial sur l'Action Concertée à Long Terme, reconnaît l'importance de prendre en compte les sensibilités liées à la différence entre les genres dans l'évaluation et l'adoption de mesures contre les impacts du changement climatique sur les populations les plus vulnérables - et ce langage capital doit être préservé dans le texte. Toutefois, solidaire avec ses collègues de l'Alliance Mondiale sur le Genre et le Climat (Global Gender and Climate Alliance, GGCA), ECO tient à rappeler aux délégués que l'analyse de genre doit être un principe directeur, servant également à l'évaluation et à la définition des stratégies d'adaptation et d'atténuation au sein du futur accord international sur le climat.

Remerciements

Le Réseau Action Climat-France remercie le Ministère français de l'écologie (MEEDDAT) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro : D. Vandaele, M. Créach, B. Faraco, S. Freitas, A. Adjez, et l'équipe de ECO anglais. ECO français est disponible sur : www.rac-f.org